

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 mars 2014

OBJET :

**Demande de subvention
« Un Toit 2 Générations »**

Délibération n°4

Rapporteur : Mme ANTOINE

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale encourage la cohabitation intergénérationnelle initiée par l'association « Un Toit 2 Générations » qui a fait l'objet d'une présentation au conseil d'administration du 26 septembre 2011, suivie de la signature d'une charte.

« Un Toit 2 Générations » sollicite une subvention de fonctionnement afin de financer une partie des actions globales menées par l'association.

Par ailleurs, le 15 mai prochain, « Un Toit 2 Générations », en partenariat avec les C.C.A.S d'Essey-lès-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Maxéville, Nancy, Seichamps et Villers-lès-Nancy, organise un spectacle gratuit, sous forme de saynètes, qui illustre les relations de la cohabitation intergénérationnelle, suivi d'un débat.

Pour ce faire, l'association recherche des fonds et a sollicité le C.C.A.S. d'Essey-lès-Nancy afin d'obtenir une subvention.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration d'accorder à l'association «Un Toit 2 Générations » une subvention de :

- 200 € pour le fonctionnement global
- 300 € pour le projet de spectacle-débat.

Il est précisé que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2014 du Centre Communal d'Action Sociale.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 21 mars 2014.

Extrait conforme

Le Président,

Jean-Paul MONIN